

Mercredi 23 septembre 2026

VALORISATION DE L'ARTISANAT LOCAL : remise de titres et labels à quatre artisans du territoire de la Côte d'Albâtre

Un événement au service de l'excellence artisanale et des engagements écoresponsables

Dans le cadre du partenariat entre la **Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre** et la **Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-Maritime**, une cérémonie de remise de labels se déroulera en présence de nombreuses personnalités et acteurs du territoire pour valoriser les savoir-faire locaux et les pratiques responsables. Ces événements mettront à l'honneur des artisans et commerçants du territoire.

Des personnalités mobilisées pour l'excellence artisanale

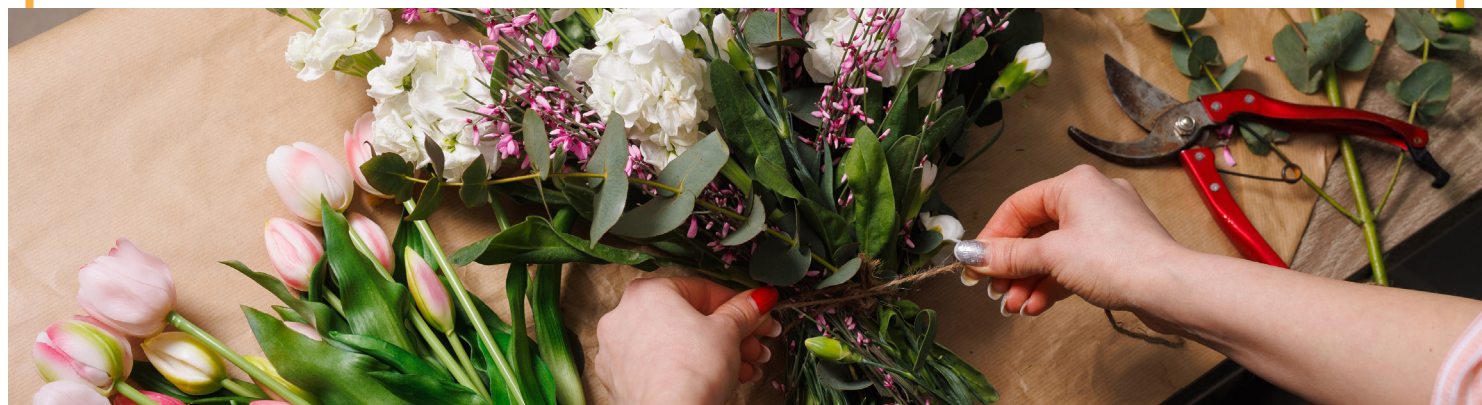
L'événement sera honoré par la présence de :

- **Guillaume Dartois**, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Normandie - Seine-Maritime
- **Christian Ducroc**, Élu à la Chambre des Métiers
- **Nicolas Quibel**, Responsable équipe territoriale Bray Caux Maritime

Pour la Communauté de Communes Côte d'Albâtre :

- **Jérôme Lheureux**, Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre
- **Yves Tasse**, Vice-Président en charge du Développement et de l'Attractivité du territoire
- **Emmanuel Cottin**, Directeur Général des Services
- **Adeline Guillebert**, Coordinatrice des réseaux économiques

Le Label « **Maître Artisan** » sera remis aux artisans afin de saluer leur excellence, leur savoir-faire et leur engagement dans la transmission des métiers artisanaux et des techniques traditionnelles.





La première visite est prévue le **mercredi 23 septembre 2026**. Elle permettra de partir à la rencontre des artisans et commerçants qui, au quotidien, contribuent au dynamisme de notre territoire et de découvrir leur savoir-faire ainsi que leur engagement.

Le rendez-vous est fixé à **9h**, avec un parcours qui débutera :

- à la boulangerie « Le Viennois », 3 place du Marché à Saint-Valéry-en-Caux ;
- puis à l'atelier « La Grange aux Fleurs », 66 rue du Général de Gaulle à Cany-Barville ;
- au salon de coiffure « Valerie Coiffure », 28 rue du Général de Gaulle à Cany-Barville ;
- et enfin à la boulangerie « Les Douceurs Normandes », 87 rue du Général de Gaulle à Cany-Barville.

À noter : la remise concernant « Les Douceurs Normandes » ne pourra pas avoir lieu à cette date en raison de l'indisponibilité du commerce. Elle sera donc réalisée au mois de **décembre**.

Ces événements sont l'occasion de saluer l'engagement et le talent des artisans et commerçants qui font vivre notre territoire tout en s'adaptant aux enjeux environnementaux et sociétaux.

Pour plus d'informations, contactez la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre au **02 35 57 97 91** ou par mail à service.communication@cote-albatre.com.

UN TERRITOIRE QUI VALORISE SON SAVOIR-FAIRE ET S'ENGAGE POUR UN AVENIR DURABLE.

Contacts

Service Communication de la Communauté de Communes - 02 35 57 97 91

Service Attractivité Économique - 02 35 57 70 83